

tineau invita alors la foule à réciter trois *Ave Maria* aux intentions du Souverain Pontife, puis on chanta l'antienne : *Salve Regina*.

Après la bénédiction de Mgr de Montréal, la procession reprit sa marche par les rues Craig et Saint-François-Xavier.

Un salut solennel fut donné à la rentrée par Sa Grandeur.

Voici en quels termes la *Minerve* de lundi apprécie cette imposante cérémonie :

“ La procession d'hier a été une belle et grande démonstration, la plus grande qui ait eu lieu ici en l'honneur de la glorieuse patronne de Ville-Marie, depuis la fameuse procession de l'année du choléra, où l'on promena la statue miraculeuse de Notre-Dame de Bonsecours à travers les rues de Montréal, désolées par le fléau.

“ Le défilé, plus nombreux qu'à la Fête-Dieu, et à la Saint-Jean-Baptiste, comprenait près de vingt mille personnes, femmes et enfants. Toutes les sociétés et confréries y avaient rang, depuis les congrégations de la Sainte Vierge jusqu'aux sociétés de tempérance. Quatre de nos principaux citoyens portaient sur un brancard la statue de la Vierge, que suivait Mgr Fabre, escorté de son clergé.

“ Cette cérémonie solennelle a eu lieu, par décision de Mgr l'évêque de Montréal, conformément au désir exprimé par le Souverain Pontife dans l'encyclique du Rosaire. On n'a guère vu, dans le pays, de manifestation plus imposante et plus touchante.”

C'était fête Dimanche soir à l'église de Notre-Dame de Lourdes. Les jeunes gens de la congrégation de Saint-Jacques, dirigée par M. l'abbé Maillet, avaient fait de nombreuses invitations pour la cérémonie de la bénédiction de leur orgue. A 7½ h. la chapelle basse, décorée avec un goût exquis par MM. Lavoie et Beaulieu, était remplie de parents et d'amis des jeunes congréganistes, répondant avec bonheur à leur invitation.

Dans le chœur se trouvaient MM. les abbés Filiatrault, Laliberté, Archambault, Schickling, Portier, Vacher, Desmasures et Sentenne qui devait faire l'instruction.

Le chœur et l'orchestre de Notre-Dame, sous la direction de M. Desrochers, ont exécuté d'abord plusieurs morceaux, puis M. Sentenne s'est avancé vers la balustrade pour l'instruction.

“ J'avais, a-t-il dit, mille raisons sérieuses pour refuser l'invitation qui m'a été faite de vous adresser la parole ce soir, mais mon cœur avait plus de raisons encore pour accepter.”

“ Cette congrégation des jeunes gens, je l'ai vue commencer, j'ai partagé les espérances que donnait sa fondation ; et je vois aujourd'hui que ces espérances, elle les a tenues. Cette chapelle si magnifiquement ornée est le plus beau témoignage de la générosité de ces jeunes gens ; et de cette générosité leurs parents doivent en être fiers car elle prouve qu'ils aiment, qu'ils fréquentent leur congrégation, dans laquelle ils apprendront la vertu, ce qui les rendra toujours bons, respectueux envers leurs parents,